



CLIP (Consentement Libre et Informé au Préalable) et la Cartographe Participative dans l'UFA Ngombé (Congo)

RAPPORT FINAL

Coopération financière COMIFAC - Allemagne
Programme de «Promotion de l'exploitation certifiée des forêts »
COMIFAC/KFW
Projet N° BMZ: 2008 66 707



en coopération avec



**Votre interlocuteur
à GFA Consultant Group GmbH est**

Romain LORENT

**Coopération financière COMIFAC - Allemagne
Programme de «Promotion de l'exploitation certifiée des forêts »
COMIFAC/KFW
Projet N° BMZ: 2008 66 707
PPECF**

**CLIP (Consentement Libre et Informé au Préalable) et la Carto-
graphe Participative dans l'UFA Ngombé (Congo)**

RAPPORT Final

Auteur:

IFO-Danzer

Address

GFA Consulting Group GmbH

Eulenkrogstraße 82

D-22359 Hamburg

Germany

Phone +49 (40) 6 03 06 – 211

Fax +49 (40) 6 03 06 - 119

Email: afrika@gfa-group.de



CLIP (Consentement Libre et Informé au Préalable) et la Cartographie Participative dans l'UFA Ngombé, Rép. du Congo RAPPORT FINAL

1 Description

- 1.1. Nom du bénéficiaire :
Industrie Forestière de Ouessou s.a.r.l. (IFO)
- 1.2. Nom et fonction de la personne de contact :
Antoine Couturier, Directeur Environnement, Social, Certification
- 1.3. Nom des partenaires de l'intervention (éventuel):
Roch Nzobé, Coordonnateur National, Cercle des droits de l'Homme et de développement (CDHD), Brazzaville, République du Congo
- 1.4. Numéro de la Charte:
- 1.5. Date de début et date de fin de la période de reporting:
du 15/11/2014 au 15/09/2015
- 1.6. Pays ou région(s) : République du Congo, Département de la Sangha, UFA Ngombe.
- 1.7. Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles:
Les groupes cibles qui sont également les bénéficiaires finaux du projet sont les communautés locales et les Populations Autochtones de l'UFA Ngombe. Il concerne 5.500 personnes dont environ 40% des Populations Autochtones répartis dans plus de 80 villages situés dans l'UFA Ngombe

2 Evaluation de la mise en œuvre des activités de l'Intervention

2.1. – 2.2 Activités, résultats et Formations

Activité I. Formation sur le CLIP et la cartographie participative et mise en œuvre

Dans le cadre du présent projet, la mise en œuvre du CLIP et de la Cartographie participative ont été réalisées par l'Equipe Sociale de la Direction Environnement, Sociale & Certification (DESC), avec l'appui d'un consultant sur les aspects sociaux, conformément aux procédures validées par IFO.

IFO a fait recours à un consultant qui a formé l'équipe sociale sur le fondement et la mise en œuvre du CLIP et de la cartographie participative.

Une technicienne en SIG a également été recrutée pour appuyer l'équipe sociale dans l'élaboration des cartes participatives géo référencées.

Par ailleurs, l'Equipe Sociale a élaboré un plan d'action du processus CLIP, incluant la cartographie participative pour atteindre toutes les communautés locales et autochtones de l'UFA Ngombé.

En vue de la mise en œuvre du CLIP dans l'UFA Ngombe, l'Equipe sociale procédera de la manière suivante :

- Elaboration d'une procédure et d'une fiche de sensibilisation des communautés locales et des Populations Autochtones sur le CLIP ;

- Mise à la disposition des communautés locales et des Populations Autochtones de toutes les informations liées à l'activité forestière à réaliser dans leur terroir villageois. C'est la phase de sensibilisation, de consultation (à l'aide des procédures, fiches ...), incluant les impacts de l'activité dans leur vie sociale, culturelle, environnementale et économique.
- Mise à la disposition des communautés locales et des Populations Autochtones, des informations suffisantes avant de commencer l'activité forestière, pour leur permettre d'examiner, d'analyser, d'accepter ou de refuser la réalisation de l'activité proposée par IFO. (exemple attaché pour l'AAC 2016).
- Permettre aux communautés locales et aux Populations Autochtones de donner librement leur consentement tout en s'abstenant de leur mettre la pression, de les intimider ni de les manipuler pour influencer leur décision,
- A l'issue de ce processus participatif, trois points de vue des communautés locales et autochtones peuvent ressortir des discussions s:
 - 1- Un consentement pour la poursuite de l'activité avec ou sans condition ;
 - 2- Un refus avec des conditions qui implique une négociation ;
 - 3- Un refus catégorique sur l'activité à réaliser.

Ces activités ont été réalisées dans lesdites localités en présence des Chefs de village avec une forte participation des jeunes et des femmes.

Ces villages ont la particularité d'être habités par les Bantous et les Populations Autochtones. Ces sensibilisations se déroulaient tantôt avec tous les villageois, tantôt de manière séparées pour permettre une meilleure implication des Populations Autochtones.

Dans la poursuite du processus CLIP dans l'AAC 2015, IFO est dans la situation du principe 4-point 1 concernant le consentement. Le débat est en cours avec les ressortissants de l'ancien village Mombanga qui demandent certaines réalisations directes à IFO, avant de donner leur consentement.

Pour la mise en œuvre du CLIP, la protection des droits fonciers coutumiers ainsi que l'accès aux ressources de la forêt par les communautés, IFO a procédé à la cartographie participative dans les villages précités dans la période allant de novembre 2014 à septembre 2015.

La cartographie participative se définit comme étant une méthode de promotion de la participation des communautés à la prise de décision. Elle est aussi un outil d'aide à la décision éclairé pour les décideurs afin d'obtenir un Consentement des communautés et peuples autochtones, Libre et Informé au Préalable, avant l'exploitation de la forêt par IFO.

Les cartes participatives diffèrent souvent des cartes habituelles par leur contenu, leur apparence et leur méthodologie.

En plus des données de bases qui constituent les socle et l'élément des liaisons avec les données officielles, la carte devrait contenir les informations sur les connaissances traditionnelles des communautés.

Pour l'élaboration de ces cartes, les étapes suivantes ont été observées par l'équipe sociale et le consultant de IFO :

- **Prospection et identification des communautés / populations autochtones affectées**

L'équipe sociale et le consultant ont organisé des réunions publiques avec les communautés dans les villages précités. Au cours de ces réunions, elle informe les communautés sur les raisons de la réalisation de la cartographie participative. Ensuite elle prend un rendez-vous et fixe de concert avec lesdites communautés les dates de la réalisation de la cartographie participative.

• **Réalisation de la cartographie participative**

- **Elaboration de la carte au sol par les communautés** : avec la facilitation de l'équipe sociale et du consultant de IFO, les communautés ont élaboré les cartes de leur utilisation de la terre et accès aux ressources (zones de chasse, zones de cueillette, zones de pêche, plantations, sites sacrés, anciens villages, campements, cimetières...).
- **Transcription de la carte au sol sur le papier** : Une fois la carte au sol terminée, les communautés ont transcrit la carte au sol sur le papier à l'aide d'un crayon. Au cours de cette étape, l'équipe sociale veille à ce que la transcription se fasse fidèlement. Après son élaboration, cette carte sur papier est validée par les membres de la communauté présents.
- **Formation des cartographes locaux** : l'équipe sociale a procédé à la formation des cartographes locaux (le nombre variait en fonction de la grandeur du territoire à cartographier). Cette formation a concerné le maniement du GPS, essentiellement les notions de bases pour le prélèvement d'un point.
- **Prélèvement des points GPS par les cartographes locaux** : les cartographes locaux accompagnés des membres de l'équipe sociale sont allés sur le terrain et ont procédé eux même au prélèvement des points GPS des données marquées dans la carte sur papier. A la fin de l'activité, l'équipe sociale prend un rendez-vous avec la communauté pour la validation de la carte géo référencée.
- **Transcription des données GPS dans une carte géo référencée** : une fois les points GPS prélevés par les cartographes locaux, l'équipe sociale intègre ces données dans les cartes géo référencées au niveau de son laboratoire.
- **Validation de la carte participative**: l'équipe sociale revient auprès de la communauté avec la carte élaborée par ses techniciens à partir des données fournies par les cartographes locaux. Au cours de cette réunion, la communauté y compris les cartographes locaux examinent la carte et peuvent faire des amendements. Ensuite la carte finale est validée par la communauté.
- **Protection des sites identifiés** : Les sites à protégés sont directement marqués avec la peinture en forêt lors du processus de cartographie participative ou sont marqués après la validation de la carte participative. Les sites, arbres, etc. doivent être marqués à la peinture ensemble avec un ou plusieurs représentants de la communauté.

Résultats obtenus (voir Fiches et documents attachés, ex. d'une carte en annexe)

- Au total, trente et six villages à savoir Liouesso, Kandeko, Elongue, Mahounda, Ekamba, Poulani, Attention, Kolo, Mekouka, Sayo, Lengoue, Zoulabouth, Aboya Makambo, Port-Gentil, Talangai, Kangamatoko, Paris village, Washington, Tembe 2, Mayocka, Tembe 1, Assoume-Ndelle, Nganda-Messosso, Sikine, Sangha Palm, Barrière Sangha Palm, Ouesso-Mila, Lobo, Ndemba, Mandzala, Mombanga, Mileleke, Katy-katy, Ngbayanga, Ikonda et Ketta-Careffour ont été sensibilisés sur le CLIP et se sont engagés dans le processus de cartographie participative ;
- IFO a développé et mis en œuvre une nouvelle procédure sur le CLIP (voir document attaché);

- Les fiches de sensibilisation sur le CLIP ont été vulgarisées et distribuées dans au moins trente et six villages de l'UFA Ngombe (voir les fiches attachées);
- IFO a développé et mis en œuvre une nouvelle procédure de cartographie participative (voir document attaché);
- Les fiches de sensibilisation sur la cartographie participative ont été vulgarisées et distribuées dans au moins trente six villages de l'UFA Ngombe ;
- Au moins 36 villages de l'UFA Ngombe se sont engagés dans le processus de cartographie participative ;
- Au moins 150 personnes locales ont été formés dans la cartographie participative;
- Au moins 23 cartes participatives sur papier ont été validés;
- Au moins 10 cartes participatives géo référencées ont été validées.

Activité II. Mission d'évaluation et de formation de FSC (test de terrain) sur la mise en œuvre du CLIP et de la Cartographie Participative ;

Une équipe du FSC composée de monsieur Leo Van der Vlist, Directeur du Centre néerlandais des Peuples Autochtones et de Mathieu Auger-Schwartzenberg, Coordonateur régional FSC pour le Bassin du Congo a visité les UFA Ngombé et Pokola entre le 11 et le 17 novembre 2014.

Le 12 novembre 2014, une session de formation a été organisée à Pokola dans la salle de conférences de la Congolaise Industrielle des bois (CIB).

Ont pris part à cette formation, les équipes sociales de la CIB et de IFO ainsi que le consultant de IFO.

Cette session a été organisée par monsieur Leo Van der Vlist. Il a présenté l'historique du CLIP, ses objectifs ainsi que les différentes étapes relatives à sa méthodologie. Les échanges ont porté sur l'applicabilité du CLIP par rapport au contexte congolais.

Du 15 au 16 novembre 2014, une session de formation et d'analyse de la mise en œuvre du CLIP dans l'UFA Ngombé a été organisée par l'équipe du FSC. Cette activité a connu la participation de l'équipe sociale et des représentants des communautés de l'UFA Ngombé.

Résultats obtenus

- L'expérimentation de la nouvelle procédure du CLIP a permis à IFO de recueillir des éléments en vue de permettre à FSC de réviser et adapter ses lignes directrices à travers l'expérience du bassin du Congo ;
- Analyse et évaluation d'écarts par rapport aux 6 étapes pour la mise en œuvre du CLIP (voir document attaché).

Référence : "Summary report of FSC FPIC Field Test in Republic of Congo with IFO"

Activité III. Organisation d'un atelier de formation pour les communautés locales, les populations autochtones et l'administration (une partie des membres de la Plateforme de concertation).

2.3 Veuillez fournir un plan d'actions mis à jour ¹

Activités du projet	2014		2015										Organisme de mise en oeuvre	
	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O		
I. Formation sur le CLIP et la cartographie participative et mise en œuvre sur le terrain														IFO et partenaire (CDHD)
Formation de l'équipe sociale, élaboration des outils et planification du projet et recrutement d'une cartographe SIG	■													
Teste de terrain de la nouvelle méthodologie de cartographie participative	■													
Négociation avec le Plateforme de concertation sur la nouvelle distribution des bénéfiques et approbation par le plateforme			■											
Formation, explication du concept CLIP et élaboration des cartes au sol et des cartes sur papier	■	■												
Formation des cartographes locaux et collecte des données sur le terrain. Prélèvement des points GPS	■	■	■	■	■	■	■							
Elaboration et validation des cartes géo référencées				■	■	■	■	■	■	■				
II. Mission FSC d'évaluation de la mise en œuvre du CLIP et de la Cartographe Participative														Consultant FSC
Préparation de la mission														
Mission de terrain	■													
Rapportage		■	■											
III. Organisation d'un atelier de formation pour les communautés, pop. autochtones et l'administration														IFO et partenaire (CDHD)
Préparation de l'atelier		■												
Atelier de formation (avec la mission sous II.)			■											
Restitution des résultats sur le terrain				■	■	■								
IV. Rapportage, évaluation et fin du projet												■	■	IFO et partenaire (CDHD)

¹ Ce plan couvrira la période se situant entre le rapport intermédiaire et le prochain rapport.

2.4 Évaluation des résultats

2.4.1 Comment évaluez-vous les résultats de l'Intervention? Incluez vos observations sur la mesure dans laquelle l'objectif spécifique et les objectifs généraux attendus ont été atteints, et si l'Intervention a eu des résultats positifs ou négatifs inattendus.

L'objectif global du projet a été atteint car à travers ces activités ; la société IFO a contribué à la prise en compte des droits des communautés locales et des Populations Autochtones dans la mise en œuvre du plan d'aménagement en ce qui concerne l'accès, le contrôle et l'usage des forêts, pour toutes ses activités qui peuvent avoir un impact sur leurs droits.

Les communautés locales et les Populations Autochtones de l'UFA Ngombe ont été sensibilisées sur les principes du CLIP.

L'équipe sociale de IFO, les communautés locales et les Populations Autochtones ont renforcé leurs capacités en matière de cartographie participative.

La pratique de la cartographie participative est parfaitement intégrée dans la gestion participative de l'UFA. Ngombe.

IFO a facilité l'élaboration des cartes participatives des communautés locales et des Populations Autochtones dans plusieurs villages de l'UFA Ngombe.

Ce projet a permis de renforcer le dialogue et créer la confiance entre IFO, ses partenaires et les populations vivant dans l'UFA Ngombe.

2.4.2 Veuillez énumérer toutes les publications (et le nombre d'exemplaires) produites pendant l'Intervention quel qu'en soit le format, entre-autres celles contenant de nouvelles approches, des moyens innovants de communication. Veuillez joindre une copie de chacune d'elles, sauf si vous l'avez déjà envoyé par le passé.

Les procédures et documents qui ont été développés sont:

- Procédure CLIP - décrivant les mécanismes du Consentement Libre et Informé au Préalable (Résumé de la description du processus CLIP selon FSC (Lignes directrices) et FPP (Forest Peoples Programme).
- Procédure de la cartographie participative (Procédure décrivant les mécanismes de prise en compte des droits d'usage des populations locales et autochtones, particulièrement dans les zones en exploitation"
- Fiches didactiques de sensibilisation et participation des communautés et populations autochtones:
 - L'UFA Ngombé, Le Plan d'Aménagement, Le Fond de développement local, La prévention et gestion des litiges et conflits, Le CLIP, La cartographie participative, La concertation, ...)"
 - L'Impact de l'exploitation forestière'
- Fiche pour le suivi post exploitation et l'évaluation de la Carto participative.

Distribution des fiches et documents:

- IFO a développé et procédé à la distribution de plus d'une centaine d'exemplaires de fiches d'information sur sa nouvelle procédure sur le CLIP ;
- Au moins trois cent fiches de sensibilisation sur le CLIP ont été vulgarisées et distribuées dans au moins trente et six villages de l'UFA Ngombe ;
- IFO a développé et distribué au moins une centaine de fiches de sensibilisation sur sa nouvelle procédure de cartographie participative ;
- Les fiches de sensibilisation sur la cartographie participative ont été vulgarisées et distribuées dans au moins trente six villages de l'UFA Ngombe.

Ces fiches ont été distribuées auprès des communautés, à la moindre mesure, auprès des chefs des villages avec recommandation de les afficher dans les salles de réunions si possible.

Par ailleurs, ces fiches de sensibilisation sont également affichées dans le bureau de l'équipe sociale au siège de la société.

2.4.3 Indiquez comment l'Intervention va-t-elle se prolonger après la fin de l'Intervention. Y a-t-il un suivi des activités envisagé? Qu'est-ce qui va assurer la durabilité de l'Intervention?

Après la fin du présent projet, IFO va poursuivre la mise en œuvre des activités de cartographie participative, de mise en œuvre du CLIP ainsi que de prévention et gestion des conflits. L'équipe sociale présente aujourd'hui les atouts pour mener à bien ces activités à l'issue du renforcement des capacités dont elle a bénéficié tout au long de ce projet. Par ailleurs, les outils de sensibilisation, de mise en œuvre du CLIP et de la cartographie participative seront mis à profit même après la mise en œuvre du présent projet.

IFO va pérenniser le processus de mise en œuvre de la cartographie participative, de mise en œuvre du CLIP ainsi que de prévention et gestion des conflits afin de garantir la promotion et la protection des droits des communautés locales et des Populations Autochtones dans l'UFA Ngombe et conserver des bons rapports de coexistence pacifique avec celles-ci.

2.4.4 Comment et par qui les activités ont-elles été monitorées/évaluées? Veuillez résumer les résultats des feedback reçus.

Les activités relatives au présent projet ont fait l'objet d'un suivi régulier de la part du Consultant national, monsieur Roch Euloge N'ZOBO, le Coordonnateur national du Cercle des droits de l'Homme et de développement (CDHD). La mise en œuvre de ces activités a permis de renforcer le dialogue entre IFO et la société et éviter ainsi la survenance de conflits majeurs. Toutefois, la mise en œuvre effective du CLIP demeure encore un défi pour la société au regard du contexte. Les communautés locales et les Populations Autochtones ont en effet tendance à exiger de la société certaines réalisations qui relèvent plutôt des charges de l'Etat. Ainsi, ce processus du CLIP nécessite plus de sensibilisation et de temps pour sa concrétisation.

2.9. Qu'est-ce que votre entité a appris de l'Intervention et comment cela a-t-il été utilisé et diffusé?

La principale leçon apprise pendant la mise en œuvre de ce projet est le rôle de la cartographie participative dans la mise en œuvre du CLIP. Le but de cette procédure est de

documenter et cartographier toutes les formes de propriété légale ou coutumière ainsi que les droits d'usage de toutes les communautés locales et populations autochtones.

La procédure précise comment documenter leurs usages en identifiant et en localisant un ensemble de zones ou de sites importants pour les communautés. Elle est appliquée au niveau de l'AAC et au niveau de la SDC avec ses villages environnants en ce qui concerne les sites à protéger.

Cette documentation est faite par les communautés elles même et permet de jeter les bases des négociations pour l'obtention de leur CLIP.

Partenaires et autre coopération

2.1 *Comment évaluez-vous les relations entre les partenaires formels de l'Intervention (c'est à dire les partenaires qui ont signé un contrat avec soit le Programme, soit votre entité? Veuillez spécifier pour chaque organisation partenaire.*

Pour la mise en œuvre du présent projet, IFO a conclu un protocole d'accord avec monsieur Roch Euloge N'ZOBO, le Coordonnateur national du Cercle des droits de l'Homme et de développement (CDHD).

Dans le cadre dudit protocole, le consultant a effectué les tâches suivantes :

- Appuyer l'action des services d'information, de sensibilisation et de gestion des conflits mis en place au niveau de la Cellule Aménagement de IFO, conformément aux procédures en vigueur.
- Faciliter l'action de IFO dans la réalisation de la cartographie participative des zones d'activités des communautés locales et des Populations Autochtones dans l'UFA Ngombe.
- Faciliter l'action de IFO dans la mise en œuvre de son programme de sensibilisation pour la compréhension du consentement libre informé et préalable (CLIP) par les communautés locales et les Populations Autochtones présentes dans l'UFA Ngombe.
- Documenter les litiges ou situations susceptible d'être sources de conflits avec les communautés locales et/ou les Populations Autochtones dans l'UFA Ngombe, imputables soit à IFO, soit à ses partenaires ou à des tiers.
- Organiser une séance de suivi avec l'équipe sociale.

Ces activités ont été réalisées dans une parfaite collaboration.

2.2 *Comment évaluez-vous les relations entre votre entité et vos interlocuteurs et partenaires (Administrations forestières, Concessionnaires, Comités de gestion des UFA, Ongs, etc.) Comment l'Intervention ont-elles affecté ces relations?*

Les activités de sensibilisation et de cartographie participative ont renforcé le dialogue et la confiance entre IFO et les communautés locales et les Populations Autochtones vivant dans l'UFA Ngombe. De même, les sessions de formation sur les droits de l'Homme et la procédure IFO de prévention et gestion des conflits ont permis aux partenaires de IFO de mieux appréhender leur rôle dans la mise en œuvre du plan d'aménagement de l'UFA Ngombe.

2.3 *Le cas échéant, décrivez vos relations avec toute autre organisation impliquée dans la mise en œuvre de l'Intervention.*

IFO a mise en œuvre ce projet avec le Coordonnateur National (Roch Nzobo) du Cercle des droits de l'Homme et de développement (CDHD), Brazzaville, République du Congo

IFO va continuer à travailler avec cette organisation pour le suivi de la mise en œuvre du CLIP et des mesures sociales de l'aménagement forestier et de la certification FSC Gestion forestière.

2.4 *Le cas échéant, décrivez les liens que vous auriez développés avec d'autres actions concourant à l'objectif de l'Intervention.*

2.5 *Si votre entité a reçu précédemment d'autres appuis, dans quelle mesure cette Intervention a-t-elle pu renforcer/compléter la (les) précédente(s).*

3 Visibilité

4.1 *Comment la visibilité de la contribution du Programme a-t-elle été assurée pour l'Intervention?*

Les fiches et procédures ont été affichées dans toutes les villages, néanmoins, il concerne des documents IFO.

4.2 *Le Programme pourraient souhaiter publier les résultats des activités. Auriez-vous des objections à la publication publique de ce rapport sur son site internet ? Si tel est le cas, veuillez exposer vos objections.*

Nous n'avons pas d'objection de publication du rapport et des documents associés.

4.3 *Dans ce dernier cas, acceptez-vous que ce rapport soit publié sur l'espace restreint dédié aux partenaires du Programme.*

Le rapport peut être publié sur le site publique.

4 Rapport financier

Voir document en annex.

Nom de la personne de contact pour l'Intervention:

Antoine Couturier

Signature:

Localité: Ngombé, République du Congo

Date à laquelle le rapport était dû: Nov. 2015

Date d'envoi du rapport: 12 Novembre 2015